

# COMPTE RENDU ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2015

L'an deux mille quinze et le dix Février à 20 heures 45 le Conseil Municipal de Saint-Pons de Thomières, légalement convoqué en séance publique s'est réuni sous la présidence de Monsieur **Georges CEBE**, Maire.

## ETAIENT PRESENTS :

- |            |                  |         |
|------------|------------------|---------|
| ♦ Monsieur | Georges CEBE     | Maire   |
| ♦ Madame   | Florence VALETTE | Adjoint |
| ♦ Monsieur | Alain HOAREAU    | Adjoint |
| ♦ Monsieur | Richard BOYE     | Adjoint |
| ♦ Madame   | Elodie CEBE      | Adjoint |

♦ Mesdames et Messieurs : ANDERS Michael – WACHTER Christiane — PELLISSIER Laurent – THIBAUT Françoise – GOOVAERTS Koen – VIVANCOS Chantal – COINTRE Marc – DUBOIS Laura - CABROL Josian - CABROL Ghislaine -

Absents excusés : Mme VIVANCOS Catherine - Mr VIVANCOS Claude - Mr SOULIGNAC Jacques – Mme MARECHAL Karine.

Procurations : Mme VIVANCOS Catherine à Mme VALETTE Florence - Mr VIVANCOS Claude à Mr BOYE Richard – Mme MARECHAL Karine à Mr CABROL Josian.

0-0-0-0-0-0-0-0-0

Madame DUBOIS Laura est élue secrétaire de séance :

VOTE : UNANIMITE

Compte rendu de la dernière réunion du conseil municipal en date du 08 Décembre 2014 :

Adopté à l'UNANIMITE

Monsieur le Maire propose d'ajouter trois points à l'ordre du jour :

- Programme de travaux préalables au diagnostic du contrat de progrès
- Vente de bois
- Signalétique du PNRHL

Modification adoptée à l'UNANIMITE

.../...

Monsieur CEBE aborde l'examen de l'ordre du jour

**1°) COMPTES ADMINISTRATIFS 2014 :**

Monsieur le Maire présente les différents Comptes Administratifs qui s'établissent comme suit :

**A / - Budget Principal**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
DEPENSES	2 351 665,00	1 836 208,72	1 518 829,00	972 896,84
RECETTES	2 351 665,00	2 647 494,94	1 518 829,00	829 059,62
RESULTAT DE L'EXERCICE		811 286,22		-143 837,22
RESULTAT NET GLOBAL	667 449,00			

**B / Service de l'Eau et de l'Assainissement :**

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	PREVU	REALISE	PREVU	REALISE
DEPENSES	457 532,00	413 750,54	691 035,00	260 122,15
RECETTES	457 532,00	415 868,86	691 035,00	165 573,00
RESULTAT DE L'EXERCICE		2 118,32		-94 549,15
RESULTAT NET GLOBAL	- 92 430,83			

Monsieur le Maire s'étant retiré de la salle, Monsieur ANDERS fait procéder successivement au vote des différents Comptes Administratifs.

Après débat Adoptés à l'UNANIMITE.

## **2°) COMPTES DE GESTION :**

Monsieur le Maire propose le vote des différents Comptes de Gestion, dont les résultats sont identiques à ceux des Comptes Administratifs :

Adoptés à l'UNANIMITE

## **3°) AFFECTATION DES RESULTATS :**

Monsieur le Maire propose l'affectation des résultats :

### **BUDGET PRINCIPAL**

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2014</b>		
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>REALISEES (en euros)</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>1 836 208,72</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>2 647 494,94</b>
	<b>EXCEDENT</b>	<b>811 286,22</b>
	<b>DEFICIT</b>	
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>811 286,22</b>
<b>OO1</b>	<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).</b>	<b>143 837,22</b>
	<b>RESTES A REALISER DEPENSES( invest)</b>	<b>167 537,00</b>
	<b>RESTES A REALISER RECETTES (invest)</b>	<b>74 467,00</b>
<b>1068</b>	<b>BESOIN NET section INVESTISSEMENT</b>	<b>236 907,22</b>
<b>OO2</b>	<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>574 379,00</b>

Adoptée à l'Unanimité

**SERVICE DE L'EAU et de L'ASSAINISSEMENT**

<b>AFFECTATION DES RESULTATS 2014</b>		
<b>SERVICE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT</b>		
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>REALISEES</b>
		<b>(en euros)</b>
	<b>DEPENSES</b>	<b>413 750,54</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>415 868,86</b>
	<b>EXCEDENT</b>	<b>2 118,32</b>
	<b>DEFICIT</b>	
	<b>RESULTAT NET</b>	<b>2 118,32</b>
<b>OO1</b>	<b>BESOIN DE FINANCEMENT INVEST(def).</b>	<b>94 549,15</b>
	<b>RESTES A REALISER DEPENSES( invest)</b>	<b>115524,00</b>
	<b>RESTES A REALISER RECETTES (invest)</b>	<b>40555,00</b>
<b>1068</b>	<b>BESOIN NET section INVESTISSEMENT</b>	<b>2 118,32</b>
<b>OO2</b>	<b>RESULTAT NET GLOBAL</b>	<b>0,00</b>

Adoptée à l'UNANIMITE

**4°) MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS SAINT-PONAI :**

Monsieur le Maire rappelle que le conseil communautaire lors de sa réunion du 04 novembre 2011 avait approuvé une modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Saint Ponais.

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur cette modification.

Après débat la modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays Saint Ponais est approuvée à la Majorité (6 pour – 0 contre – 12 abstentions).

**5°) DESHERBAGE DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE :**

Monsieur HOAREAU précise qu'il est nécessaire d'appliquer des mesures de régulation des collections de la bibliothèque de façon à éliminer des documents en mauvais état, ou dont le nombre d'exemplaires serait trop important.

Il propose d'autoriser le déclassement des documents devenus obsolètes et propose d'autoriser le responsable du service à les détruire ou à les donner.

Après débat la proposition est adoptée à l'Unanimité.

### **6°) LANCEMENT D'UNE DEMARCHE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :**

Monsieur le Maire rappelle que la prévention des risques professionnels entre dans les obligations légales des employeurs du secteur public.

Il propose de réaliser une démarche de prévention sur le thème de l'évaluation des risques professionnels avec le concours du Centre de Gestion de la Fonction Publique et de solliciter une subvention auprès de la Caisse des Dépôts Consignations, gestionnaire du fonds national de prévention de la CNRACL.

Après débat proposition adoptée à la Majorité (1 abstention)

### **7°) TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC :**

Monsieur le Maire propose une révision globale des tarifs des droits d'occupation du domaine public comme suit :

DESIGNATION	UNITE DE TARIFICATION	MONTANT DES DROITS
<b>Terrasse de débit de boissons et restaurant</b>		
entre le 01 mai et le 31 octobre	Le m2 par mois	0,85
entre le 01 novembre et le 30 avril	Le m2 par mois	0,15
Le branchement électrique de la place du foirail	Forfait mensuel	30,00
<b>Droit de place sur le marché hebdomadaire</b>		
Minimum de perception pour un emplacement	Forfait journalier	3,00
L'emplacement	Le ml par jour	1,00
Le branchement électrique	Forfait journalier	1,00
<b>Commerce ambulant</b>	Forfait journalier	23,00
<b>Festivités et animations locales</b>		
Manèges pour enfants	Forfait journalier	23,00
Manèges pour adultes	Forfait journalier	57,00
Auto scooter	Forfait journalier	57,00
Le branchement électrique	Forfait hebdomadaire	30,00
Le stand ou l'étalage de 4ml maximum	Forfait journalier	23,00
Le ml d'étalage supplémentaire	Forfait journalier	8,00
Le branchement électrique	Forfait journalier	3,50
<b>Tarif spécifique de la Fête de la châtaigne</b>		
Etalage de 4ml maximum	Forfait journalier	32,00
Le ml d'étalage supplémentaire	Forfait journalier	8,00
Le branchement électrique	Forfait journalier	3,50
<b>Tarif spécifique de la Fête du cochon</b>		
Etalage de 4ml maximum	Forfait journalier	20,00
Le ml d'étalage supplémentaire	Forfait journalier	5,00
Le branchement électrique	Forfait journalier	3,50
<b>Manifestations à caractère commercial</b>		
	Le m2 par jour	3,00
Caution	Forfait	200,00
<b>Cirques et spectacles de plein air</b>		
	Forfait journalier	50,00
Caution	Forfait	300,00
<b>Autre occupation du domaine public</b>		
Hors tarif expressément prévu	Le m2 par jour	3,00
Le branchement électrique	Forfait journalier	3,50

Après débat, proposition adoptée à l'Unanimité.

### **8°) ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ELECTRICITE :**

Monsieur le Maire fait état de la disparition prochaine des tarifs de vente de l'électricité qui nous imposera de mettre en concurrence les fournisseurs notamment pour les bâtiments et installations dont la puissance dépasse les 36 KVA (tarifs jaunes et verts).

Il présente la proposition d'Hérault Energies qui se propose d'organiser et de coordonner un groupement départemental d'achat d'énergies.

Après débat le conseil municipal à la Majorité (4 contre 14 pour) décide d'adhérer au groupement de commande d'Hérault Energies pour la fourniture et l'acheminement d'électricité, de gaz naturel et autres énergies et la fourniture de services associés.

### **9°) MARCHE DE TRAVAUX (ASSAINISSEMENT BRASSAC) :**

Monsieur le Maire rend compte des conclusions de la commission d'appel d'offres qui a examiné les propositions relatives aux travaux d'assainissement des eaux usées pour le raccordement du hameau de Brassac au quartier de St Mens. Les mieux disantes sont :

- pour le lot N°1 : Travaux : l'Entreprise Bouygues Energies et Services
- pour le lot N°2 : Essais et contrôles : l'Entreprise Assainissement 34

Après débat et à l'Unanimité le conseil municipal autorise monsieur le Maire à signer les pièces du marché avec les entreprises mieux disantes..

### **10°) MODIFICATION DU NOMBRE DE DELEGUES AU LEP JACQUES BREL :**

Monsieur le Maire précise que la composition du conseil d'administration du Lycée Jacques Brel a été modifiée et qu'il convient désormais d'avoir simplement deux délégués titulaires et deux délégués suppléants.

Après débat à l'Unanimité les nouveaux délégués sont :

- Délégués titulaires : Mr Georges CEBE et Mme Elodie CEBE
- Délégués suppléants : Mme Chantal VIVANCOS et Mr Alain HOAREAU

### **11°) ELECTIONS DEPARTEMENTALES (OPERATION DE MISE SOUS PLI DE LA PROPAGANDE) :**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal, que la commune, en sa qualité de chef-lieu de canton, a la charge d'organiser la mise sous pli de la propagande pour les prochaines élections départementales.

Il propose au conseil municipal de l'autoriser à mettre en place un dispositif permettant de faire face à cet accroissement temporaire d'activité.

Après débat le conseil municipal l'autorise à l'Unanimité à recruter, si besoin est, en complément des services municipaux des agents occasionnels.

**12°) PROGRAMME DE TRAVAUX PREALABLES AU DIAGNOSTIC DU CONTRAT DE PROGRES :**

Monsieur le Maire rappelle l'engagement de la commune dans le contrat de progrès pour une meilleure connaissance et une meilleure gestion des réseaux d'eau potable.

Il s'avère que pour poursuivre l'étude de diagnostic des travaux préalables consistant à poser des vannes et des compteurs sont à réaliser.

Trois priorités ont été définies et le coût prévisionnel global a été estimé à 159 448,00 € HT.

Après débat, à l'Unanimité le conseil municipal approuve ce projet de travaux et sollicite auprès de l'Agence de l'Eau et du Conseil Général de l'Hérault les subventions nécessaires à la réalisation.

**13°) VENTE DE BOIS :**

Monsieur le Maire présente la proposition de l'ONF qui souhaite mettre en vente sur le site de Sainte-Colombe une coupe de bois en nature de Douglas et Pins Laricio, répartie sur 4 parcelles.

Après débat, à l'Unanimité le conseil municipal approuve la proposition de l'ONF.

**14°) SIGNALÉTIQUE PNRHL :**

Monsieur le Maire rappelle que la commune s'était engagée à commander un ensemble de signalisation. Sachant que les services Départementaux ne pourront pas en assurer l'entretien, celui-ci incombera à la commune.

Après débat le conseil municipal à l'Unanimité donne son accord pour que la commune prenne en charge l'entretien de la signalisation.

**La séance est levée à 23 heures 40.**

XXXXXXXXXX